

Code_Aster professional network

Charte de fonctionnement

Version
2013



OBJECTIFS DU RÉSEAU

Code_Aster Professional Network a pour objectif de cultiver et faire connaître la plus-value de *Code_Aster Open source* et de *Salomé Méca*. Il permet de mettre en relation les acteurs de la communauté au delà des échanges techniques et ponctuels du forum.

Cinq modes d'action prioritaires ont été retenus au démarrage du projet :

- **créer des échanges multilatéraux** (avec EDF R&D et entre les membres) **de meilleure qualité** en levant les limites d'un forum public et anonyme ;
- **augmenter la visibilité des membres** sur les différentes applications réalisées et les différentes pratiques d'utilisation ;
- **diffuser des informations privilégiées** sur les axes d'évolution engagés par les acteurs contribuant au développement, dont EDF R&D ;
- **regrouper et structurer** des demandes aux **fournisseurs de services** ;
- démultiplier les possibilités de **développements coopératifs**.

ADHÉSION AU RÉSEAU

ADHÉSION VOLONTAIRE DE DIFFÉRENTS ORGANISMES

Trois catégories d'**organismes volontaires** sont invitées à rejoindre le Réseau :

- des **équipes d'organismes industriels** (équipe R&D, équipe opérationnelle ou filiale, bureaux d'étude fournisseurs ou non d'EDF ou des organismes adhérents...) ;
- des **équipes académiques** engagées dans des actions d'enseignement autour de *Code_Aster* et/ou de la plateforme *Salomé* ;
- des **laboratoires de recherche** et d'échange université – industrie autour de la structure d'accueil *Code_Aster Open source pour la capitalisation des recherches en mécanique numérique* ;
- des **fournisseurs de services** à valeur ajoutée pour *Code_Aster Open source*.

Les instances de pilotage de *Code_Aster* et de *Salomé Méca* sont membres de droit du Réseau et représentent la Communauté des utilisateurs du Groupe EDF.

ENGAGEMENT DE PRINCIPE

L'**adhésion au Réseau est libre** dans le cadre du respect des droits et devoirs définis dans la présente charte dès la formulation de la demande.

La liberté d'adhésion suppose de la part des membres un **engagement clair de leur intérêt pour l'amélioration de la distribution** de Code_Aster Open source.

Les conditions d'adhésion doivent garantir à tous les membres un **fonctionnement efficace** et une protection contre le détournement des objectifs essentiels ;

- respecter les droits de chacun dans le choix des logiciels (commerciaux ou open source) qu'il utilise pour exercer ses métiers ou assurer des prestations de service ;
- garantir la neutralité d'EDF R&D dans les relations entre clients et fournisseurs de service ;
- faire respecter par tous les membres une logique de partage « j'apporte pour recevoir ».

PRÉSENTATION DE L'ADHÉSION

L'**adhésion est possible, à tout moment, par demande écrite**, datée et signée par un responsable de l'organisme. Elle doit être accompagnée d'un **document, rédigé par l'organisme**, décrivant l'intérêt pour Code_Aster Open source, sans que cela engage l'organisme à une quelconque forme d'exclusivité dans le choix des logiciels qu'il utilise. Ce document est **publiable** sur le site code-aster.org, dans l'onglet *Pronet*, avec le logo et les coordonnées de l'organisme. Si l'organisme candidat le demande, certains éléments peuvent **rester confidentiels** entre l'organisme et EDF R&D.

En tant que de besoin, un organisme peut faire adhérer une ou plusieurs unités opérationnelles différentes ou une ou plusieurs filiales. Chaque entité est alors considérée comme un membre différent du Réseau.

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Statut des membres

MEMBRES UTILISATEURS

Pour atteindre les objectifs d'intérêt mutuel et l'esprit de la Charte, les membres **utilisateurs** doivent apporter la preuve d'un engagement effectif pour des activités mettant en œuvre Code_Aster Open source.

La preuve de l'engagement effectif de l'organisme peut être apportée sous la forme d'au moins une des activités suivantes (exemples non limitatifs) :

- **deux études** réalisées dans les **douze derniers mois sous la responsabilité de l'organisme** (étude interne ou étude pour des tiers) ;
- le **développement d'une application métier spécifique**, mettant en œuvre Code_Aster Open source pour des usages internes ou pour diffusion à des tiers ;
- **une thèse engagée avec des simulations numériques** avec Code_Aster Open source sur un sujet défini par l'organisme avec engagement de capitalisation des résultats pour des applications ultérieures ou des publications scientifiques sur le sujet ;
- **deux analyses de la pertinence de l'implantation** de modélisations avancées dans Code_Aster (benchmark, test de performance ...) et de leur publication dans *La Lettre de Code_Aster* ;

Ce statut est accordé pour trois ans (rythme d'une thèse ou d'un projet ANR ...) et renouvelable par période de trois ans ;

Ce statut de membre utilisateur confère aux correspondants de l'organisme la totalité des droits et devoirs associés aux activités du Réseau.

Les responsables du Réseau se réservent le droit **d'inviter des organismes**, qui acceptent de donner des preuves de leur intérêt pour *Code_Aster Open source*, sans pouvoir prouver encore un engagement effectif. **Cette invitation est accordée pour une année**, (renouvelable éventuellement une seule fois), **à raison d'un représentant par organisme**, le temps de conduire une évaluation en bénéficiant des échanges d'informations entre les membres du Réseau.

FOURNISSEUR DE SERVICES

Le statut de membre actif est accordé aux fournisseurs de services, en distinguant les **prestations d'ingénierie** et les **prestations à valeur ajoutée** (développement, configuration informatique, formation, assistance ...).

Les **fournisseurs en ingénierie** sont considérés comme des utilisateurs industriels dans la mesure où ils peuvent témoigner de leur expérience effective avec *Code_Aster*, sans que cela puisse servir de « labellisation » pour accéder au marché des études commandées par le Groupe EDF ou par les membres du Réseau.

Les **fournisseurs de services** assurant un rôle de **distributeur à valeur ajoutée**, sont intégrés au Réseau, pour leur permet de prendre connaissance des besoins des autres organismes et d'adapter leur offre. Ils auront l'opportunité de répondre à des appels d'offres émis par le Réseau.

Activités du Réseau

Chaque membre est représenté dans le réseau par **un petit nombre de représentants** (moins de cinq).

TROIS FORMES D'ACTIVITÉ

Le projet actuel, qui sera précisé progressivement avec les participants, propose :

- une ou deux **réunions annuelles** de tous les membres, avec un ordre du jour préalable ;
- l'organisation, en tant que de besoins, de **réunion(s) publiques Code_Aster Open source**, sur des thèmes généraux ou particuliers ;
- une rubrique spécifique du site code-aster.org, **Forums ProNet**, accessible par un identifiant et un mot de passe accordé aux représentants de chaque organisme, sous leur stricte responsabilité ;

LES ÉCHANGES VIA LE SITE

La rubrique d'échange, via le site code-aster.org permet notamment :

- l'affichage du règlement , du bulletin d'adhésion et de la composition du Réseau ;
- la mise à disposition d'informations générales pour augmenter la visibilité sur la distribution ;
- plusieurs forums de discussions réservés aux membres : les discussions ouvertes dans ces forum sont signées par tous les intervenants et ne concernent que les objectifs du Réseau ; toute question technique ordinaire (installation, usage particulier ...) sera renvoyée vers le forum public.

Tous les membres du Réseau peuvent poser des questions ou formuler des commentaires sur le mode de fonctionnement de *Code_Aster Open source*, les possibilités offertes par la licence GPL, les éléments d'information disponibles sur le site code-aster.org ...

DROITS ET DEVOIRS POUR LES ÉCHANGES

Les **membres actifs** peuvent engager des discussions autour de Code_Aster Open source pour :

- **présenter des réalisations** mettant en valeur des fonctionnalités particulières **et leurs commentaires** sur les avantages ou les inconvénients rencontrés ;
- **explicitier des besoins de services** pour accompagner l'implantation et la maîtrise du logiciel et permettre aux fournisseurs de services d'affiner leur offre ;
- **formuler des propositions d'extensions** (souhaitées ou envisagées par eux), de façon à recueillir des commentaires, des précisions et des solutions ; ces discussions peuvent permettre de faire **émerger des cahiers des charges pour des réalisations par des fournisseurs de services**, membres du Réseau, et éventuellement définir un financement multilatéral ;
- **proposer**, chaque fois qu'ils le jugeront utiles et économiquement intéressant, l'**intégration dans les versions** distribuées de Code_Aster Open source d'adaptations et de développements d'intérêt général, qu'ils choisiraient de ne pas distribuer eux-mêmes, dans les termes permis par la licence GPL ;
- **contacter** tous les membres pour des **actions coopératives** sur des thèmes généraux ou spécifiques (qualification de fonctionnalité, lancement de thèse, ...) ou communiquer sur des opportunités liées à tel ou tel **appel à projet** (ANR, pôle de compétitivité, ...).

Les **membres invités** peuvent prendre connaissance des discussions engagées, mais ont une **obligation de confidentialité** concernant les informations acquises dans le cadre du fonctionnement du Réseau. Ces informations sont strictement réservées à leur appréciation des potentialités de Code_Aster Open source.

Les **fournisseurs de services** peuvent intervenir dans les discussions sur les appels d'offres en préparation afin d'en préciser le contour, mais leurs offres de services ne peuvent être présentées que dans la rubrique *Fournisseurs de services* du site (publique) ou directement aux demandeurs. EDF R&D et le site code-aster.org ne peuvent servir de caution ou d'intermédiaire entre un fournisseur de services et ses clients.

Les membres de la Communauté des utilisateurs du Groupe EDF ont un accès en lecture sur la totalité du contenu du forum du Réseau.

ANIMATION DU RÉSEAU

EDF R&D souhaite garantir à cette structure d'échanges **un fonctionnement indépendant par rapport aux instances de pilotage** de Code_Aster et de Salomé.

L'animation du Réseau est confiée, par délégation d'EDF R&D et pour une période de démarrage, à Jean-Raymond LÉVESQUE (Société ACCELMEDIA).

Pour les échanges avec le Réseau, une seule adresse de messagerie est accessible à tous les membres contact@code-aster-pronet.org.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Une participation aux frais de fonctionnement est facturée (par la Société ACCELMEDIA), en début de chaque année civile à chaque organisme membre du Réseau. Pour les adhésions en cours d'année la participation est modulée au prorata de la durée.

Plusieurs niveaux de remise sont prévus en fonction de la taille de l'organisme et de son périmètre d'activité. **Les organismes d'enseignement à but non lucratif sont dispensés de cotisation.**